

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



L'Acadie québécoise dans la pensée acadienne : essai d'introduction

Clint Bruce

Number 33, Fall 2020

Le Québec acadien

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1091805ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1091805ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (print)

1916-7334 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bruce, C. (2020). L'Acadie québécoise dans la pensée acadienne : essai d'introduction. *Port Acadie*, (33), 5–36. <https://doi.org/10.7202/1091805ar>

INTRODUCTION –

L'Acadie québécoise dans la pensée acadienne : essai d'introduction

Clint Bruce
Université Sainte-Anne

Débutons par un détour vers la Côte-Nord, cette vaste région occupant le nord-est du Québec où l'écrivain Serge Patrice Thibodeau faisait, il y a quelques années de cela, un voyage raconté dans son recueil de récits paru en 2013, *L'Attrait des pôles*. Parti de Rimouski, le navire de ravitaillement *Nordik Express* fait escale à Sept-Îles avant de relâcher à l'île d'Anticosti puis, retrouvant le littoral laurentien, à Havre-Saint-Pierre. Une courte promenade dans cette coquette petite ville occasionne une véritable découverte :

Je n'en reviens pas, on se croirait dans la Péninsule acadienne [du Nouveau-Brunswick] : toutes les rues sont pavées du tricolore étoilé et elles portent comme noms des patronymes typiquement acadiens. Les gens ici se désignent eux-mêmes comme étant des Cayens et des Cayennes¹.

Thibodeau croit rêver. Est-il en Acadie des Maritimes ou au Québec ? Une recherche rapide sur l'arrivée, au milieu du XIX^e siècle, de plusieurs familles des Îles-de-la-Madeleine ayant été victimes du Grand Dérangement cent ans auparavant, lui fait comprendre que Havre-Saint-Pierre, c'est les deux à la fois. Comment se fait-il que l'auteur, natif du Madawaska n'ayant rien à envier à personne en matière de

1 Serge Patrice Thibodeau, *L'Attrait des pôles : récits de voyage*, Moncton, Éditions Perce-Neige, collection « Prose », 2013, p. 63.

culture et d'histoire acadiennes, ait ignoré jusque-là cette Acadie québécoise, pourtant si acadienne ?

Ce dossier spécial de la revue *Port Acadie* a l'ambition de jeter des éclairages nouveaux sur les rapports entre le Québec et l'Acadie des Maritimes en considérant les enjeux relatifs à l'existence et aux manifestations d'une identité acadienne à l'intérieur du territoire québécois. Comme le suggère le récit de Serge Patrice Thibodeau, il s'agit là d'une réalité relativement méconnue en regard d'autres communautés issues de la diaspora de l'ancienne Acadie – celle de la Louisiane, par exemple. Pourtant, c'est un phénomène ancien et durable, et qui ne cesse de s'affirmer. Se légitimant par le patrimoine généalogique et se renouvelant grâce à un tissu associatif et institutionnel dont témoigne le dynamisme du Musée acadien du Québec à Bonaventure, inauguré en 1990, ainsi que de la Coalition des organisations acadiennes du Québec (COAQ), créée en 2007 pour fédérer et coordonner les initiatives de la société civile, l'affiliation identitaire reposerait avant tout sur une « Acadie sentie », d'après les observations de la géographe Marie Lefebvre, auteure d'une étude menée au milieu des années 2000. À la différence du projet sociétal des collectivités francophones de l'Atlantique, cette Acadie sentie se situerait plutôt « dans un espace mental et symbolique² ». Contrairement à plusieurs autres aires de la diaspora, anciennes ou récentes, le fait acadien au Québec évolue dans le contexte d'un projet national dont les aspirations n'ont pas toujours rejoint celles de l'élite acadienne des Maritimes. C'est en partie pour ces raisons que le postulat d'une Acadie québécoise a pu susciter une part d'ambivalence en même temps qu'elle contribue, indéniablement, au rayonnement de l'identité acadienne.

2 Marie Lefebvre, *Peut-on parler d'une diaspora acadienne ? Une analyse de l'effet du milieu et de la descendance sur la construction et la manifestation identitaires des Acadiens du Québec*, thèse de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 2006, p. 143. La notion d'une Acadie sentie s'inspire de l'article de Cécyle Trépanier, « À la recherche de l'Acadie et des perceptions identitaires des Acadiens des provinces Maritimes du Canada », dans *Études canadiennes / Canadian Studies*, vol. 37, 1994, p. 181-195.

Bien qu'ayant fait l'objet d'un certain intérêt depuis longtemps, l'histoire et la vie acadiennes au Québec sont arrivées sur les devants de la scène au moment du Congrès mondial acadien 2014. Pour la première fois depuis la création de cet événement vingt ans plus tôt, un CMA chevauchait les frontières en rassemblant trois territoires associés à la région du Madawaska et formant « l'Acadie des terres et forêts » : le nord-ouest du Nouveau-Brunswick, le nord de l'État du Maine et le Témiscouata au Québec. Or, l'approche de ce CMA a été marquée par une recrudescence des débats sur la pertinence même de ces congrès, contestés tantôt en raison de leur promotion du critère généalogique, tantôt à cause des ressources qu'ils requièrent. C'est dans la foulée de ces débats que j'ai lancé un appel à communications en vue du vingtième colloque bisannuel de l'American Council for Québec Studies (ACQS), qui s'est déroulé à Portland (Maine), en novembre 2016 : « Échanges : conversations, commerce, communautés ». Il en a résulté une séance qui réunissait, à mes côtés, l'historien André-Carl Vachon, le politologue et militant associatif Stéphan Bujold et la professeure Christina Keppie, spécialiste d'études culturelles. L'énergie conviviale de nos échanges aura tôt fait de me convaincre de poursuivre l'expérience sous la forme du numéro thématique que voici. Les précieuses contributions de quelques autres chercheurs, d'une part, et de personnes actives dans les milieux de la diaspora acadienne, d'autre part, viennent élargir et enrichir les réflexions présentées au colloque de l'ACQS.

Cet essai d'introduction, qui s'inspire de la communication que j'ai prononcée en 2016, se propose de contextualiser les éléments de ce dossier en les situant par rapport à l'idéologie nationaliste en Acadie des Maritimes dans la mesure où celle-ci tient compte du Québec acadien (ce qui n'est pas toujours le cas), et ce depuis son émergence, au milieu du XIX^e siècle, jusqu'à nos jours. Il s'agit donc de retracer l'évolution d'une facette de l'acadianité, notion entendue ici, suivant Mélanie LeBlanc et Annette Boudreau, comme l'ensemble des discours de l'élite autour de la légitimité de la collectivité acadienne en tant qu'entité nationale propre, distincte

de la nation canadienne-française ou québécoise³. Jusqu'à quel point le nationalisme acadien admet-il l'existence d'une Acadie québécoise ? Comment les relations avec cette dernière ont-elles été envisagées ? Quels facteurs ont conditionné l'évolution de cet aspect de « l'Acadie du discours » (pour reprendre le terme de Jean-Paul Hauteœur) ? Sans prétendre à un traitement systématique de ces questions, je cernerai quelques éléments de réponses tout en esquissant les repères historiques.

L'Acadie québécoise : repères et enjeux

Chez les défenseurs du fait acadien au Québec, il est devenu usuel de faire prévaloir le nombre de Québécoises et Québécois ayant une ascendance acadienne quelconque. En 1988, un sondage commandité par la Fédération acadienne du Québec révélait qu'environ un million de Québécois auraient des origines acadiennes et que 6,8 % des gens se considéreraient comme des Acadiennes et Acadiens. Une enquête ultérieure menée par une équipe de démographes affiliés au Groupe de recherche interdisciplinaire en démographie et en épidémiologie génétique (GRIG) faisait état de la contribution acadienne au peuplement du Québec, contribution globalement importante mais différenciée selon les régions⁴. Si la reconnaissance de cette réalité repose sur une emphase généalogique susceptible de faire gonfler les chiffres, faisant ainsi passer le nombre de Québécoises et Québécois d'origine acadienne d'un million à trois ou quatre millions, le constat du père Pierre-Maurice Hébert dans *Les Acadiens du Québec* n'en a pas moins sa pertinence : « Faire l'inventaire de tous les coins du Québec où se trouvent aujourd'hui des Acadiens est pratiquement impossible⁵. »

3 Mélanie LeBlanc et Annette Boudreau, « Discourses, legitimization, and the construction of acadianité », dans *Signs and Society*, vol. 4, n° 1, 2016, p. 80-108.

4 Bergeron, Josée, Hélène Vézina, Louis Houde et Marc Tremblay, « La contribution des Acadiens au peuplement des régions du Québec », dans *Cahiers québécois de démographie*, vol. 37, n° 1, 2000, p. 181-204.

5 Pierre-Maurice Hébert, *Les Acadiens du Québec*, préface et chapitre par Pierre Trépanier, Montréal, Éditions de L'Écho, 1994, p. 63.

La présence acadienne sur l'actuel territoire québécois remonte aux premières années du Grand Dérangement. Certes, la concession attribuée à Nicolas Denys au milieu du XVII^e siècle s'étendait jusqu'en Gaspésie et comprenait les Îles-de-la-Madeleine, mais ce n'est pas avant les affres de la déportation que, fuyant la misère et les troupes britanniques dans un premier temps, des familles acadiennes viennent vivre au « Canada ». Après la paix de 1763, le gouvernement de la *Province of Quebec* invite, dans un deuxième temps, les Acadiens de la Nouvelle-Angleterre à s'y établir sous les auspices de la Couronne. Pendant longtemps, les travaux sur ces migrations se sont appuyés autant sur des écrits littéraires que sur des sources historiques. Il en a résulté une perception légendaire à laquelle vient remédier l'étude éclairante d'André-Carl Vachon, « L'arrivée des Acadiens au Québec : mythes et vérités ». En croisant les résultats tirés de bases de données existantes avec un examen minutieux d'autres sources documentaires, Vachon démontre qu'environ 3 300 Acadiens et Acadiennes auraient migré en Nouvelle-France entre 1755 et 1775, en deux phases : soit 1 935 entre 1755 et 1763, puis 1 377 entre 1764 et 1775. Son article met également en lumière les conditions d'accueil de ces réfugiés qui ne tardent pas à fonder des communautés nommées « petites Cadies ». Ce phénomène d'implantation et d'essai-mage a été qualifié par le généalogiste Adrien Bergeron de « grand arrangement » des Acadiens au Québec⁶.

Impressionnants, certes, les chiffres démographiques évoqués plus haut tendent à masquer une complexité qu'il faut reconnaître d'entrée de jeu. Déjà, les petites Cadies se situent dans diverses régions : Saint-Gervais-de-Bellechasse en Chaudière-Appalaches ; Saint-Jacques en Lanaudière, où se trouvent un ensemble de villages formant la Nouvelle-Acadie ; le village de L'Acadie à Saint-Jean-sur-Richelieu (Montérégie) ; Saint-Grégoire de Nicolet-Yamaska ; ainsi que Bonaventure et Carleton en Gaspésie. Certaines de ces com-

6 Adrien Bergeron, *Le grand arrangement des Acadiens au Québec : notes de petite-histoire, généalogies, France-Acadie-Québec de 1625 à 1925*, 8 volumes, Montréal, Éditions Élysée, 1981.

munautés conserveront un véritable sentiment acadien. Dans le présent dossier, c'est bien ce que révèlent, au sujet de Lanaudière, les témoignages respectifs d'Isabelle Marsolais, présidente de la Coalition des organisations acadiennes du Québec et résidente de Saint-Jacques, et du cinéaste Phil Comeau, qui a consacré un épisode de sa série documentaire *Les Acadiens du Québec* (2011) à cette région. Rattachées au Québec en 1774 en vertu de l'Acte de Québec, les Îles-de-la-Madeleine abritent des familles acadiennes depuis 1765, auxquelles se joindront d'autres fuyant la Révolution française à Saint-Pierre-et-Miquelon. Sous le joug d'un système seigneurial répressif dont les séquelles se perpétueront tout au long du XIX^e siècle, plusieurs Madelinots quitteront l'archipel pour s'installer dans divers coins du Québec continental, de la Gaspésie jusqu'en Abitibi-Témiscamingue, sans oublier la Côte-Nord, bien sûr. Autant dire que, loin de se limiter à la seule époque du Grand Dérangement, la diasporisation cumule plusieurs étapes, parfois en flux croisés. En témoigne le peuplement de la Gaspésie, où, nous l'avons vu, il y a des villages acadiens depuis 1760. Lorsque l'immigration madelinote occasionna la fondation de Lac-au-Saumon, en 1896, la vallée de la Matapédia abritait depuis une trentaine d'années une autre paroisse acadienne, celle de Saint-Alexis, fondée par des familles acadiennes venues de l'Île-du-Prince-Édouard et dont le dénuement avait suscité une campagne de bienfaisance dans la province d'accueil⁷. Ces exemples, donnés à titre indicatif et se rapportant avant tout aux migrations « par le bas », ne font qu'effleurer le sujet. La présence urbaine, notamment à Montréal, ne doit pas être négligée, pas plus que les réseaux ecclésiastiques, éducatifs, professionnels et artistiques qui constituent autant de facettes du Québec acadien.

L'acadianité québécoise se caractérise donc par sa multiplicité. Sa dispersion territoriale est mise en évidence par la carte que nous

7 Voir, entre autres, Hébert, *op. cit.*, p. 136-151, ainsi que l'ouvrage de J.-Alphonse Beaulieu, *Un siècle de foi, de courage et de persévérance : histoire de la paroisse de Saint-Alexis-de-Matapédia, 1860-1960*, Chandler (Québec), Imprimerie Chandler, 1960, 356 p.

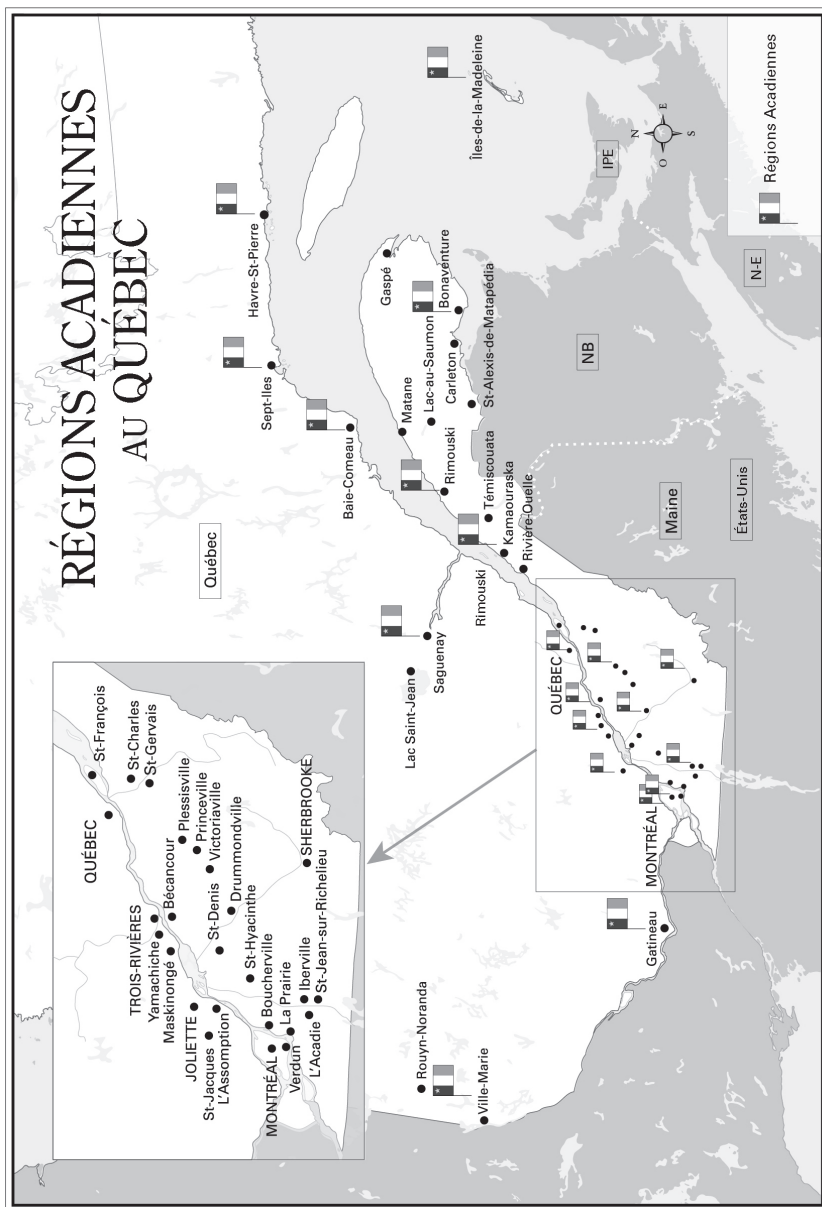
reproduisons à partir de l'ouvrage *L'Acadie hier et aujourd'hui : l'histoire d'un peuple*, paru en 2014 sous la direction de Phil Comeau, avec Warren Perrin et Mary Broussard Perrin. Ses manifestations sur le plan identitaire sont également marquées par la multiplicité, comme le constate Lefebvre, même si l'appartenance acadienne tend davantage à privilégier le pôle individuel que communautaire⁸. Quels rapports peut-il y avoir entre l'acadianité telle que vécue au Québec et le projet de société qui définit l'Acadie moderne de l'Atlantique ?

Ces enjeux forment l'une des problématiques centrales en études acadiennes. Du fait de la dispersion à l'époque du Grand Dérangement et, à sa suite, de la situation minoritaire des francophones du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, l'Acadie entretiendrait « un rapport laborieux au territoire⁹ ». Dans le sillage des réflexions des géographes Adrien Bérubé et Cécyle Trépanier¹⁰, le sociologue Joseph Yvon Thériault retient trois conceptions de la territorialité acadienne. Le (1) *territoire imaginé* serait « l'Acadie aterritoriale » qui, s'inspirant du poème de Longfellow, proposerait un espace mythique comme réponse au drame de 1755. Le (2) *territoire aménagé*, qui correspond aux aspirations néonationalistes des années 1960-70, constituerait le support d'un projet d'autonomie politique lié au cadre provincial, surtout au Nouveau-Brunswick. Enfin, le (3) *territoire glocalisé* renoue avec l'Acadie du Grand Dérangement pour en faire un avatar de la postmodernité mondialisante : l'Acadie serait partout... et peut-être nulle part en même temps. Depuis 1994, elle s'incarne dans le Congrès mondial acadien.

8 Lefebvre, *op. cit.*, p. 99-132, au sujet des pratiques identitaires, et p. 133-143, pour la synthèse de ses résultats.

9 Julien Massicotte, « Le territoire acadien. Contexte et perceptions », dans *Balises et références : Acadies, francophonies*, sous la direction de Martin Pâquet et Stéphane Savard, Québec, Presses de l'Université Laval / Chaire d'études sur la francophonie en Amérique du Nord (CÉFAN), 2007, p. 80.

10 Adrien Bérubé, « De l'Acadie historique à la Nouvelle-Acadie : les grandes perceptions contemporaines de l'Acadie », dans *Les Acadiens, état de la recherche*, sous la direction de Jacques Lapointe et André Leclerc, Québec, CFVA, p. 198-226 ; Cécyle Trépanier, « Le mythe de l'Acadie des Maritimes », dans *Géographie et cultures*, n° 17, 1996, p. 55-74.



*Figure 1 : Régions acadiennes au Québec.
Carte tirée de l'ouvrage L'Acadie hier et aujourd'hui : l'histoire d'un peuple
(sous la direction de Phil Comeau, Warren Perrin et Mary Broussard Perrin,
Tracadie-Sheila, La Grande Marée, 2014)
avec l'aimable autorisation de Phil Comeau.*

Il en résulterait une constante tension entre le sujet politique, encadré par les institutions francophones des provinces de l'Atlantique, et le sujet identitaire, vivant l'acadianité sur le mode de l'appartenance ethnique. Les Acadiens en diaspora relèveraient de cette deuxième catégorie ; les Québécois seraient forcément des sujets politiques du Québec après avoir été Canadiens français.

D'où provient cette dichotomie ? S'est-elle toujours imposée avec une telle rigidité dans les conceptions de la nation acadienne ? Un retour dans l'histoire permettra de dégager le statut de la diaspora acadienne du Québec à diverses époques, et ce, afin de mieux comprendre la situation actuelle, caractérisée, d'une part, par la glocalisation telle qu'incarnée par le Congrès mondial acadien et, d'autre part, par les postures tantôt concurrentes, tantôt complémentaires du Québec et de l'État canadien vis-à-vis de la francophonie nord-américaine.

Des années 1860 aux années 1910 : la création d'une référence nationale et l'institutionnalisation de l'Acadie des Maritimes

La question des rapports entre les deux collectivités, acadienne et canadienne-française, se pose avec acuité dans la foulée de la Confédération de 1867. Certes, il y avait auparavant des contacts entre les francophones du Canada et des Maritimes, notamment grâce aux réseaux ecclésiastiques. À partir des années 1830, plusieurs Acadiens du Madawaska s'en allaient étudier au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière¹¹. Au début des années 1860, la colonisation de la vallée de la Matapédia par des familles acadiennes de l'Île-du-Prince-Édouard est stimulée par les efforts de l'abbé Georges-Abbé Belcourt (1803-74), missionnaire affecté à Rustico en 1859. Or, le contexte nouveau de l'État canadien va obliger les francophones des Maritimes à relever le défi de l'imaginaire collectif, au-delà du milieu local, et plus tard d'un véritable projet sociétal.

11 Sheila M. Andrew, *The Development of Elites in Acadian New Brunswick, 1861-1881*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1996, p. 9.

Comme le rappelle Michelle Landry, « [c]urieusement, la consolidation de la mémoire collective acadienne a d'abord été l'œuvre d'étrangers¹² ». Alors que l'Américain Henry Wadsworth Longfellow avait déjà enfanté la figure tutélaire d'Évangéline, les écrits du sociologue français François-Edme Rameau de Saint-Père proposaient une vision dans l'esprit des nationalismes de l'époque, vision secondée par le soutien actif qu'il apportait aux initiatives acadiennes. Quant à la vie institutionnelle, les premières assises sont posées par des Canadiens français : le Collège Saint-Joseph de Memramcook, fondé en 1864 par le père Camille Lefebvre (1831-95), et *Le Moniteur acadien*, journal lancé en 1867 par Israël Landry (1843-1910), né Jean-Misaël Maynard à Saint-Jean-sur-Richelieu, qui avait œuvré dans un premier temps aux côtés de l'abbé Belcourt avant de s'installer au Nouveau-Brunswick. L'élite émergente de la jeunesse acadienne doit forcément s'interroger sur son destin vis-à-vis du Canada français. S'entreprind alors, en Acadie, la construction d'une *référence* spécifique, définie par Fernand Dumont comme « une représentation d'ensemble [...] enracinée dans des modes de participation à la société globale¹³ ». L'expérience des délégations acadiennes aux conventions organisées par la Société Saint-Jean-Baptiste en 1874, à Montréal, puis en 1880, à Québec, va convaincre plusieurs de l'intérêt d'élaborer un projet national distinct, s'érigeant dans le prolongement d'une trajectoire sociohistorique spécifique¹⁴. Avec l'adoption d'emblèmes proprement acadiens lors des premières Conventions nationales acadiennes de 1881 et de 1884, « symboliquement tout au moins, la rupture avec le Québec est consommée¹⁵ ».

12 Michelle Landry, *L'Acadie politique : histoire sociopolitique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Québec, Presses de l'Université Laval, collection « Langues officielles et société », 2015, p. 21.

13 Fernand Dumont, « Essor et déclin du Canada français », dans *Recherches sociographiques*, vol. 38, n° 3, 1997, p. 421.

14 Raymond Mailhot, *Prise de conscience collective acadienne au Nouveau-Brunswick (1860-1892) et comportement de la majorité anglophone*, thèse de doctorat, Université de Montréal, 1973, p. 197.

15 Dumont, *op. cit.*, p. 424.

Que pouvait-il en être alors des communautés acadiennes du Québec ? Camille-Antoine Richard souligne que les discussions révèlent « une prise de conscience de la spécificité, de l'appartenance et de l'identité acadienne, en somme une découverte d'être collectif¹⁶ ». S'unir avec le Canada français ou s'en démarquer ? L'enjeu était omniprésent dans les délibérations autour de la sélection d'une fête nationale à la Convention de 1881. Si le choix du 15 août, en reconnaissance de l'Assomption de la Vierge, au lieu de la Saint-Jean-Baptiste, a fait couler beaucoup d'encre, la dimension diasporique lors des délibérations n'a pas attiré autant d'attention. Pourtant, l'Acadie québécoise figure bel et bien dans les arguments des délégués. C'est sur cette base que Joseph-Octave Arsenault (1828-97), homme politique de l'Île-du-Prince-Édouard, intervient en faveur de la Saint-Jean-Baptiste :

Il faut se rappeler que l'Acadie compte un grand nombre de ses enfants dans la province de Québec, où, tout en conservant fièrement et fidèlement leur titre d'Acadiens, ils chôment avec enthousiasme la Saint-Jean-Baptiste, qu'ils regardent à bon droit comme la fête par excellence de la famille française dans l'Amérique du Nord. En adoptant une autre fête, nous les répudions purement et simplement¹⁷ [...].

Le plaidoyer de Pascal Poirier en faveur du 15 août exhorte ses compatriotes à se rappeler « qu'il y a au Canada presque autant d'Acadiens que dans nos provinces mêmes¹⁸ ». Une fête spécifiquement acadienne aiderait donc à ranimer le sentiment acadien au Québec et ailleurs :

Avec l'Assomption pour fête nationale, notre famille n'est plus désunie ; nous redevenons un seul peuple, dispersé il est vrai, sur toute la terre,

16 Camille-Antoine Richard, « Le discours idéologique des conventions nationales et les origines du nationalisme acadien : réflexions sur la question nationale », dans *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 17, n° 3, 1986, p. 82.

17 Denis Bourque et Chantal Richard (dirs), *Les Conventions nationales acadiennes, tome 1 : Memramcook (1881), Miscouche (1884), Pointe-de-l'Église (1890)*, édition critique, Moncton, Institut d'études acadiennes, collection « Bibliothèque acadienne », p. 161.

18 *Ibid.*, p. 180.

mais réuni par le souvenir sanglant de 1755, et unifié par notre sainte religion. Le 15 août est là pour nous faire souvenir éternellement de l'un et de l'autre¹⁹.

Il va sans dire que le choix du drapeau et de l'hymne national en 1884 ira dans le même sens. À en croire les observations de Serge Patrice Thibodeau à Havre-Saint-Pierre et le témoignage d'Isabelle Marsolais dans le présent dossier, les partisans d'une symbolique distincte auraient gagné leur pari.

Pour Dumont, cette période se caractérise par « une espèce de mouvement circulaire : les institutions favoriseront l'apparition des discours définisseurs de la nation ; les discours engendreront eux-mêmes des institutions²⁰ ». L'avènement de l'imaginaire collectif appelle le développement de la société civile, institutionnalisation qui s'impose d'autant plus urgemment que la crise des écoles des années 1870 vient souligner la double discrimination – et religieuse et linguistique – à l'endroit des Acadiens. La collectivité francophone des Maritimes se conçoit de plus en plus comme une communauté politique :

À partir de la fin du XIX^e siècle jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, cette communauté politique a ensuite connu une période d'organisation. Les piliers du réseau institutionnel ont été mis en place afin de mieux coordonner l'action politique qui consistait à cette époque à mieux intégrer les Acadiens dans les structures et les institutions du Nouveau-Brunswick et des Maritimes²¹.

Il s'agit aussi de répondre aux défis posés par la croissance démographique au cours du XIX^e siècle, ayant pour corollaire l'émigration accrue à partir des années 1860, ainsi que par les transformations économiques liées à l'industrialisation. Parmi les avancées réalisées à cette époque, on peut retenir l'élection d'un nombre grandissant d'Acadiens aux assemblées législatives provinciales (tendance qui sera couronnée par l'accession d'Aubin-

19 *Ibid.*, p. 181-182.

20 Dumont, *op. cit.*, p. 423.

21 Landry, *op. cit.*, p. 5.

Edmond Arsenault [1870-1968] au poste de premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, en 1917) ; les efforts pour « l'acadianisation de l'Église » qui aboutiront notamment à la nomination d'un premier évêque acadien, monseigneur Édouard-Alfred LeBlanc (1870-1935), en 1912²² ; la fondation de la Société nationale l'Assomption – aujourd'hui la Société nationale de l'Acadie – à la Convention de 1890 de Pointe-de-l'Église ; et le déménagement à Moncton, en 1913, de la Société mutuelle l'Assomption, la future Assomption Vie, fondée au Massachusetts une décennie plus tôt. Ces développements tendront à entériner la spécificité acadienne en tant que réalité propre aux Maritimes.

Dans le même temps, la question diasporique et l'enjeu des relations avec les communautés acadiennes de l'extérieur peuvent être repensés sur des bases renouvelées. Maurice Basque relève que la sixième Convention nationale acadienne, tenue en 1908 à Saint-Basile (Nouveau-Brunswick), « met un accent important sur la diaspora acadienne », se déroulant à un jet de pierre des États-Unis et à proximité de la frontière québécoise²³. Tandis que la présence du juge Joseph Arsène Breaux (1838-1926) de la Louisiane suscite l'enthousiasme des organisateurs, l'une des commissions se penche sur « les relations des Acadiens des provinces Maritimes, des États-Unis et de la province de Québec entre eux ». Il ne faut pas s'imaginer pour autant qu'il est question de renverser la vapeur : le rapporteur Jean LeBlanc se borne à souhaiter que ces relations demeurent « ce qu'elles sont aujourd'hui ; ce qu'elles ont été de tout temps : cordiales et fraternelles ». Qui plus est, la porte est désormais ouverte pour une redéfinition de l'identité acadienne, à en croire les propos de Philippe Belliveau (1861-1933), curé de Grande-Digue :

22 Voir Léon Thériault, « L'acadianisation de l'Église catholique en Acadie », dans *Les Acadiens des Maritimes : études thématiques*, Moncton, Centre d'études acadiennes, 1980, p. 293-370.

23 Maurice Basque, avec la collaboration d'Eric Snow, *La Société nationale de l'Acadie : au cœur de la réussite d'un peuple*, Moncton, Les Éditions de la Francophonie, 2006, p. 80.

Nos Acadiens de la province de Québec sont, à toutes fins, des Canadiens français, tout en se rappelant avec amour leurs origines. Nous sommes loin de leur en faire un reproche, puisqu'il y va de leurs intérêts. C'est pourquoi mon opinion a toujours été, et je me plais à le répéter ici, que tous les Français qui habitent dans les limites de l'Acadie – les Provinces Maritimes – sont des Acadiens ou devraient l'être²⁴.

À l'encontre des critères généalogiques ou purement ethniques, cette conception de l'acadianité annonce la définition civique de l'appartenance qui orientera plus tard le discours de la modernité. Du coup, les communautés d'origine acadienne du Québec servent de repoussoir.

Le père Belliveau n'est pas seul à porter cette vision dans les premières années du XX^e siècle. Parmi les textes parus dans la presse qui abordent les rapports entre Acadiens et Canadiens français, une lettre du jeune Edmond Aucoin, alors étudiant à Montréal, déploie des arguments similaires. Alors que l'auteur fait lui-même partie de la nouvelle diaspora acadienne du Québec, ayant d'ailleurs fondé en 1911 une section de la Société l'Assomption, il argue de la spécificité de la « cause acadienne » en termes sociologiques :

Cette cause acadienne, en effet, signifie la lutte des Acadiens pour reconquérir leurs droits et pour conserver leur langue et leur foi. Or, ces mêmes Acadiens savent que les Canadiens de la province de Québec n'ont pas eu à soutenir pour ce double but une lutte aussi acharnée que la leur ; par suite, ils savent aussi qu'ils ont le droit de parler et de leurs propres succès et d'une cause qui leur appartient en propre, qu'ils appellent avec bon sens « cause acadienne²⁵ ».

Cette approche récuse, en dernière analyse, toute logique d'identification purement généalogique et orientée vers une histoire définie, exclusivement ou principalement, par l'avant-Déportation.

24 Cité par Fernand Arsenault et Edmour Babineau, « M^{gr} Philippe Belliveau (1861-1933) et l'avenir des Acadiens », dans *Sessions d'étude – Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 48, 1981, p. 32.

25 La lettre d'Aucoin a paru dans *Le Devoir* avant d'être reprise par *L'Évangéline*, dans son édition du 1^{er} janvier 1913 : « Acadiens et Canadiens », dans *L'Évangéline*, p. 1.

Comment ces problématiques se manifestent-elles dans le discours du nationalisme canadien-français de cette même époque ? L'article de l'éminent historien Michel Bock apporte un éclairage nouveau en explorant une piste déjà ouverte dans son ouvrage *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx* (2004). Alors que Groulx (1878-1967), l'un des chefs de file de l'élite intellectuelle canadienne-française, cherchait à promouvoir une conception diasporique de la francophonie nord-américaine, sa vision intégrait tant bien que mal l'Acadie des Maritimes, comme le suggère le titre de l'étude de Bock : « Le Québec en mal de diaspora ? Lionel Groulx face à l'altérité acadienne ». Tout en reconnaissant à la collectivité acadienne « un type de nationalité bien distincte », le chanoine Groulx n'était pas prêt à renoncer au rêve de l'unité de la « famille française » d'Amérique. L'ambivalence de sa posture se dégage des extraits du journal de bord qu'il a tenu lors d'une tournée aux Maritimes en 1915, précieux témoignages que Bock met à notre disposition.

L'imaginaire diasporique : des années 1920 aux années 1950

Tout se passe comme si l'institutionnalisation de la société civile aux Maritimes était une condition préalable à une ouverture plus grande à une conception diasporique de l'identité acadienne. En témoigne la toute première constitution de la Société nationale l'Assomption, adoptée en 1920 et entérinée l'an suivant à la huitième Convention nationale, tenue à la Pointe-de-l'Église et à Grand-Pré. Son article 12 explique que la Société « a un nombre illimité de membres car tous les Acadiens, en vertu de leur origine, sont, sans autres formalités, membres²⁶ [...] ». Maurice Basque rapporte que plusieurs « journaux de l'époque qualifient la SNA de représentante des Acadiens des Maritimes, du Labrador, du Québec et de la Nouvelle-Angleterre²⁷ ». C'est d'ailleurs à la convention de 1921 qu'est lancée la campagne de souscription pour appuyer la construction de la chapelle commémorative à Grand-Pré, sur le

26 Basque, *op. cit.*, p. 86.

27 *Ibid.*

terrain que John Herbin avait légué à la *Dominion Atlantic Railway* et que la Société mutuelle venait d'acquérir. Redevable certes à la promotion touristique de la Nouvelle-Écosse, la mise en valeur du site de Grand-Pré en tant que lieu de mémoire contribue à éveiller la conscience diasporique dans les aires d'implantation acadienne. Rappelons au passage que la statue emblématique d'*Évangéline*, réalisée en 1920, est l'œuvre d'un Québécois d'origine acadienne, Henri Hébert (1884-1950), qui s'est inspiré d'une sculpture de son père, le célèbre Louis-Philippe Hébert (1850-1917). Dans les années 1920, le journal *Le Devoir* organise deux « pèlerinages » à Grand-Pré, en 1924 puis en 1927. Ces voyages servent autant à sensibiliser le public canadien-français à la situation acadienne aux Maritimes qu'à raviver le sentiment d'appartenance chez les Québécois d'origine acadienne. Une lettre ouverte de monseigneur Joseph-Arsène Richard (1859-1945), curé de Verdun, formule l'appel dans ces termes :

Venez avec nous, chers Acadiens de la province de Québec, Acadiens de Montréal, Acadiens du district de Joliette, des belles paroisses de Saint-Jacques-de-l'Achigan et de Sainte-Marie-Salomé, fondées entièrement par des Acadiens, en 1772, 1774, etc., au retour de l'exil²⁸.

(Son énumération se poursuit.) Quelques jours plus tard, le journal publiait le témoignage d'un lecteur de Saint-Denis-sur-Richelieu qui, arrière-petit-fils de réfugiés acadiens, signalait son estime « pour les nombreux descendants d'Acadiens qui sont venus coloniser notre paroisse après le grand Dérangement²⁹ ». À noter que c'est aussi à cette époque que les deux sociétés, la Nationale et la Mutuelle, multiplient les contacts avec la Louisiane, efforts qui aboutiront aux visites organisées par le politicien louisianais Dudley LeBlanc, en 1930, et une délégation réciproque coordonnée par *Le Devoir* et *L'Évangéline* en 1931.

28 Joseph-Arsène Richard, « Un vibrant appel de M^{sr} Richard », dans *Le Devoir*, 3 juillet 1924, p. 1.

29 J.-B. Richard, « Lettre de l'arrière-petit-fils d'un exilé », dans *Le Devoir*, 8 juillet 1924, p. 1.

Par rapport à l'orientation de la vie collective, de la société civile et des discours en émanant, il est possible de cerner des tendances centripètes, c'est-à-dire qui renforcent l'ancrage local et régional, d'une part, et des tendances centrifuges, c'est-à-dire des développements qui encouragent l'intégration dans des ensembles plus vastes, d'autre part. Parmi ces premières, le ralentissement drastique de l'émigration aux États-Unis à partir de 1929, dans le contexte de la Grande Dépression, va de pair avec le mouvement coopératif et les campagnes de colonisation des terres. Parmi ces dernières, on peut signaler, la fondation de deux associations, à savoir l'Ordre de Jacques Cartier, société secrète pancanadienne, en 1926, et le Conseil de la vie française en Amérique, comité à vocation transnationale, créé en 1937 lors du Deuxième Congrès de la langue française.

Un regain d'intérêt pour l'Acadie québécoise s'observe dans les années 1940, tant et si bien que des éléments d'une véritable diaspora opérationnelle – que l'on peut distinguer de la diaspora symbolique s'appuyant surtout sur la mémoire et le lien affectif – semblent s'organiser. Cet intérêt concerne aussi bien les communautés d'origine acadienne dans leur dimension historique que la présence et les activités des réseaux néo-québécois. Tout en consacrant des articles à l'histoire des paroisses acadiennes, par exemple, en relayant les travaux du professeur et révérend père Antoine Bernard³⁰, *L'Évangéline* rapporte avec enthousiasme et force détails le pique-nique annuel des Acadiens de Montréal. Celui de 1941 prend des allures de grandes retrouvailles, ayant rassemblé, selon le journal, un « groupe représentatif de l'Acadie toute entière » : « En effet, il y en avait de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine comme d'à peu près tous les comtés acadiens du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et du Cap-Breton, tous habitant Montréal et la banlieue, sauf quelques parents en visite³¹. » En 1948, *L'Évangéline*

30 Voir, par exemple, la causerie d'Antoine Bernard prononcée à Radio-Canada le 31 janvier 1940, qui fut reproduite aussitôt dans le journal : « Les origines acadiennes de la paroisse de Marie, en Gaspésie », dans *L'Évangéline*, 1^{er} février 1940, p. 3.

31 S. Larouche, « Le pique-nique des Acadiens de Montréal, est un beau succès », dans

accordera toute une rubrique à « La vie acadienne à Montréal », proposant des articles sur le Club acadien de Montréal, les échanges avec les provinces Maritimes, les paroisses historiquement acadiennes et les activités des succursales de la Société mutuelle l'Assomption³².

En effet, à Montréal et ailleurs, les regroupements acadiens font preuve d'un grand dynamisme à cette époque, comme l'Association des étudiants acadiens, fondée en 1944 à l'Université Laval. L'implantation de la Société l'Assomption y est pour beaucoup dans cette effervescence. Après l'ouverture des premières succursales dans les années 1910, c'est dans les années 1930-40 que l'Assomption connaît son envol en territoire québécois. En 1942, lorsque le secrétaire général Calixte-F. Savoie (1895-1985) visite Sainte-Marie-Salomé, dans la Nouvelle-Acadie de Lanaudière, il est stupéfait d'y découvrir non pas des vestiges du passé acadien, mais un patrimoine fort vivant : « Ce qui a surtout émerveillé M. Savoie c'est le fait que ces familles se reconnaissent comme acadiennes et ont précieusement conservé les coutumes et traditions des ancêtres³³. » Cinq ans plus tard, lors de la mise en œuvre d'une organisation structurée autour d'une douzaine de congrès régionaux, quatre de ces régions sont situées au Québec (et trois en Nouvelle-Angleterre)³⁴. En privilégiant le territoire de la Grande Acadie, ce découpage administratif comporte une vision alternative de l'espace acadien.

C'est à cette époque que la situation des Acadiens du Québec émerge comme un sujet d'intérêt sociologique et non seulement historique. En 1946, le jeune Adélarde Savoie (1922-2004), qui allait

L'Évangéline, 7 août 1941,

32 Voir, à titre d'exemple, l'édition du 30 septembre 1948.

33 « Une paroisse acadienne fondée non loin de Montréal, font un bel accueil aux membres de la Société l'Assomption », dans *L'Évangéline*, 26 novembre 1942, p. 1 et 3.

34 Il s'agit de la région des Îles (Îles-de-la-Madeleine et Île-du-Prince-Édouard), de celle de la Gaspésie, de celle de la Côte-Nord et de celle du Québec, cette dernière comprenant le reste de la province, y compris Montréal. Euclide Daigle, *Petite histoire d'une grande idée : Assomption, compagnie mutuelle d'assurance-vie, 1903-1978*, Moncton, Imprimerie acadienne, 1978, p. 78-79.

bientôt être élu à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick (en 1948) avant d'occuper plus tard le rectorat de l'Université de Moncton, terminait sa licence en sociologie à l'Université Laval par un mémoire sur « Les Acadiens de Québec³⁵ ». Ce travail porte la marque du professeur Georges-Henri Lévesque (1903-2000), maître à penser de plusieurs jeunes intellectuels des Maritimes, dont le futur premier ministre Louis Joseph Robichaud. L'étude de Savoie se penche sur l'intégration des Acadiens en tant que groupe ethnique dans un environnement urbain au Québec, approche dont l'auteur avoue la difficulté étant donné les ressemblances entre les Québécois de souche acadienne et leurs concitoyens.

La contribution au présent numéro de David Décarie, grand spécialiste de l'œuvre de la romancière Germaine Guèvremont (1893-1968), permet de cerner le statut et les usages de l'héritage acadien dans l'imaginaire collectif québécois à cette époque. Connue surtout pour *Le Survenant* (1945), Guèvremont a intégré dans la suite de ce classique canadien-français, *Marie-Didace* (1947), le personnage de Blanche Varieur, surnommée l'Acayenne. Cette nouvelle Survenante, qui devient la seconde épouse de Didace, le patriarche des Beauchemin, a des origines vagues : peut-être de « par en bas de Québec », peut-être de la Gaspésie. L'analyse de Décarie privilégie l'approche psychanalytique pour rendre compte de « l'inquiétante étrangeté » que traduit l'Acayenne, figure exprimant un deuil qui avait frappé la mère de l'auteure. « Paradoxalement, l'éloignement de l'Acadie permet à Guèvremont d'exprimer le familial, et son altérité permet de déguiser suffisamment l'intime pour le faire affleurer sans heurter la pudeur de l'auteure », explique Décarie. Son étude démontre que le personnage prend ses sources dans des modèles réels d'Acadiennes de diverses régions du Québec.

Les commémorations du bicentenaire de la Déportation en 1955 viendront mettre un point culminant à cette phase du projet de société acadien et du discours acadianiste. Loin d'être tournées

35 Adélarde Savoie, *Les Acadiens de Québec, mémoire présenté à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval le 5 avril 1946*, 69 p., Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, fonds 104.14.

vers le passé, les fêtes, qui se déroulent dans plusieurs régions – dont la Louisiane et le Québec – et aboutissent à des cérémonies grandioses à Grand-Pré, pour marquer le 15 août, servent à projeter la collectivité acadienne vers l'avenir tout en réitérant la vision du nationalisme classique³⁶. D'après Sacha Richard, « [c]ette tâche s'avéra surtout importante puisque l'élite était persuadée que la société acadienne se trouvait à un carrefour important de son cheminement national et qu'elle se préparait à réaliser des exploits³⁷ ». Ont été proposés des partenariats avec le Québec dont le double but consistait certes à renforcer l'Acadie des Maritimes, mais aussi à appuyer le Québec « dans ses revendications pour l'avancement du fait français au pays³⁸ ». Les communautés acadiennes de la Belle Province ne sont pas restées en marge de ces réflexions, à en croire les propos tenus par l'assomptionniste Gilbert Finn (1920-2015) aux fêtes de Kénogami, dans le Saguenay :

Les Acadiens du Québec peuvent aider l'Acadie. Vous ne connaissez pas toujours nos misères et nos luttes ; nous n'en avons pas fini. Ici au Québec, vous êtes bien organisés, dans votre vie spirituelle, intellectuelle et même économique. Vous, Acadiens du Québec, vous avez laissé un peu de vous-mêmes en Acadie. C'est pourquoi vous assistez aux assemblées... votre lien avec vos ancêtres, les déportés de 1755. Ainsi c'est preuve que vous pouvez aimer et l'Acadie et le Québec³⁹.

36 Pour une description des activités du bicentenaire à Grand-Pré, voir Barbara Le Blanc, *Postcards from Acadie: Grand-Pré, Evangeline, and the Acadian Identity*, Kentville, Gaspereau Press, 2003, p. 133-140 ; au sujet de l'idéologie « traditionaliste » portée par l'élite acadienne autour de cette occasion, voir Jean-Paul Hauteccœur, *L'Acadie du discours : pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, collection « Histoire et sociologie de la culture » n° 10, 1975, p. 93.

37 Sacha Richard, « Commémoration et idéologie nationale en Acadie. Les fêtes du bicentenaire de la Déportation acadienne », dans *Mens*, vol. 3, n° 1, 2002, p. 43.

38 « Mémoire présenté à l'Honorable Maurice Duplessis, Premier Ministre de la Province de Québec, en marge du Bicentenaire de la Déportation des Acadiens », 16 novembre 1954, Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, Fonds SMA, 77.206, Bicentenaire des Acadiens, cité dans Richard, *op. cit.*, p. 44.

39 Hébert, *op. cit.*, p. 324.

Cet espoir de solidarité diasporique envers la « métropole » trouvera des échos bien plus tard, à l'aube des Congrès mondiaux acadiens. Dans l'intervalle, cependant, des transformations radicales allaient bouleverser le paysage politique et idéologique du Canada francophone, avec l'avènement de la Révolution tranquille au Québec.

Des années 1960 aux années 1980 : flux et reflux de la réflexion néonationaliste

S'il est vrai que la montée du souverainisme québécois va modifier en profondeur les relations entre le Québec et le reste de l'Amérique française, il n'en est pas moins vrai que la modernisation de l'État dans les provinces de l'Atlantique, et surtout au Nouveau-Brunswick, va mettre à mal les structures de la vie nationale en Acadie. Après les commémorations de 1955, les organismes acadiens envisagent certes une actualisation de leur mission et leurs modes de fonctionnement. Cependant, les aspirations de « l'élite définitrice » apparaîtront quelque peu déphasées par rapport aux mutations qui s'annoncent. Au Nouveau-Brunswick, les réformes mises en œuvre par le gouvernement de Louis J. Robichaud, sous l'étiquette « Chances égales pour tous », allaient opérer « une vaste expropriation étatique du tissu social acadien⁴⁰ ». En même temps que des institutions importantes sont créées ou renouvelées, dont l'Université de Moncton en 1963, d'autres perdent leur vocation nationale, comme l'Église ou encore la Société l'Assomption, qui deviendra une simple compagnie d'assurances à partir de 1968⁴¹. Les organismes d'envergure nationale ou continentale, comme l'Ordre de Jacques-Cartier et le Conseil de

40 Greg Allain, Isabelle McKee-Allain et J. Yvon Thériault, « La société acadienne : lectures et conjonctures », dans *L'Acadie des Maritimes : études thématiques des débuts à nos jours*, sous la direction de Jean Daigle, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1993, p. 354-355.

41 Voir Landry, *op. cit.*, p. 86, ainsi que, pour une analyse développée, Louis F. Cimino, *Ethnic Nationalism Among the Acadians of New Brunswick: An Analysis of Ethnic Political Development*, thèse de doctorat (anthropologie), Durham, Duke University, 1977, 270 p.

la vie française en Amérique, s'essoufflent. Or, les États généraux du Canada français de 1967 sont souvent considérés comme un acte de divorce entre le Québec et les autres communautés francophones, dislocation qui serait « une condition préalable à la construction du Canada moderne bilingue et à l'affirmation du Québec moderne francophone dans une société pluriculturelle⁴² ». Au lieu de sonner le glas de la solidarité avec le reste du Canada francophone (comme cela est souvent avancé), l'émergence de ce Québec nouveau, concomitante à l'implantation du bilinguisme fédéral, suscite plutôt une étatisation des relations, c'est-à-dire en privilégiant les ententes intergouvernementales. C'est en 1969 qu'est signé « un accord de coopération et d'échanges en matière d'éducation, de culture et de communication », entre les gouvernements de Jacques Bertrand et de Louis J. Robichaud⁴³. Vingt ans plus tard, un autre accord sera conclu avec l'Île-du-Prince-Édouard. Entre-temps, d'autres initiatives voient le jour, dont l'ouverture du Bureau du Québec à Moncton en 1980, tandis qu'une entente semblable avec la Nouvelle-Écosse attendra jusqu'en 2002. La fragmentation de ces initiatives montre bien la dynamique qui s'inaugure à la fin des années 1960 : il ne s'agit plus d'une logique de relations de peuple à peuple, mais entre des provinces, dont une (le Québec) ayant une prétention nationale. En effet, une entente entre le gouvernement du Québec et la Société nationale de l'Acadie ne viendra pas avant le XXI^e siècle.

Malgré les éléments de continuité entre le nationalisme classique et le néonationalisme qui surgit en Acadie au début des années 1970, l'imaginaire diasporique subit une remise en question. Puisque la tendance autonomiste s'enracine dans un cadre provincial, l'imaginaire déterritorialisé est jugé contraire à la modernité⁴⁴,

42 Louis Dupont et Nathalie Lemarchand, « La fin du Canada français et la mise en place du Canada moderne », dans *Hommes et Terres du Nord*, n^{os} 3-4, 1997, numéro thématique : « Le Canada dans le monde », p. 201.

43 Chedly Belkhouja et Roger Ouellette, « La coopération Québec-Acadie : 1960-1999 », dans *Les relations entre le Québec et l'Acadie, de la tradition à la modernité*, sous la direction de Fernand Harvey et Gérard Beaulieu, Sainte-Foy/Moncton, Éditions de l'IQRC/Éditions d'Acadie, 2000, p. 165-171.

44 Voir Hauteœur, *op. cit.*, p. 301-303.

tout particulièrement chez les militants du Parti acadien, fondé en 1972. Massicotte résume ainsi :

La période qui suit et qui prolonge la modernisation en est une où, au Nouveau-Brunswick, la provincialisation de la référence territoriale devient une donnée explicite qu'on ne cherche plus à dissimuler ni à ignorer mais qui, par sa nature même, empêche tout projet politique plus large. Dorénavant, les Acadiens qui *comptent* sont réunis dans un État. Jamais les attaques contre l'Acadie de la diaspora ne seront plus virulentes⁴⁵.

Toutefois, ces « attaques » n'équivalent pas forcément à une évacuation complète de la référence diasporique. Michael Poplyansky rappelle que certaines déclarations du Parti acadien prenaient l'exemple de la diaspora juive pour préciser, selon un énoncé de 1973, qu'« il n'est pas nécessaire pour un peuple d'avoir un territoire pour qu'il soit peuple⁴⁶ ».

Si le genre de l'essai se prête tout particulièrement aux questionnements sur l'appartenance identitaire, comme l'a fait remarquer Denis Bourque⁴⁷, la période des « années 1968 » voit une véritable effervescence des réflexions sur les rapports Acadie/Québec⁴⁸. Ce phénomène est dû en partie aux développements politiques au Québec et notamment à l'élection du Parti québécois en 1976. C'est cette dynamique contextuelle qui retient l'attention de Benoit Doyon-Gosselin dans la note critique qu'il consacre, dans ce dossier, à l'essai de Michel Roy, *L'Acadie perdue*, paru en 1978. Doyon-Gosselin cerne les enjeux de la « tentation québécoise » chez Roy, un ancien militant du Parti acadien qui ne cache pas son affinité pour l'option d'annexer l'Acadie au Québec – et sa déception face à l'antipathie des Acadiens effrayés par le projet souverainiste.

45 Massicotte, *op. cit.*, 92.

46 « Les principes du PA sur le bilinguisme et les anglophones, 1973 », cité dans Michael Poplyansky, *Le Parti Acadien et la quête d'un paradis perdu*, Québec, Septentrion, 2018, p. 77.

47 Denis Bourque, « Appartenances dans le discours et l'essai acadiens », dans *Port Acadie*, n° 5, printemps, 2004, p. 39-53.

48 Anne Marie Robichaud, « Québec/Acadie : le point de vue des essayistes acadiens », dans *Acadiensis*, vol. XXI, n° 2, printemps, 1992, p. 132-138.

En effet, *L'Acadie perdue* est d'un pessimisme notoire : « L'Acadie est morte », proclame Roy. « Mais beaucoup d'Acadiens ne veulent pas y croire et s'agripperont jusqu'à nos jours au grand rêve naïf de la renaissance⁴⁹. » Toutefois, une lueur d'espoir réside dans la présence acadienne en Gaspésie, aire transfrontalière et pivot géoculturel de l'Amérique française :

Le cœur véritable de l'Acadie – ce qui en reste – bat sur les rives acadiennes et québécoises de la baie des Chaleurs, obligées toutefois de sacrifier leurs éléments les plus dynamiques à la glotonnerie des institutions [...]⁵⁰.

Nous n'oublierons pas, pourtant, que l'ambition annexionniste du Parti acadien avait été balayée d'un revers de la main par nul autre que René Lévesque, qui jugeait qu'« on n'a[vait] pas besoin d'une deuxième Gaspésie⁵¹ » !

En dépit de cette rebuffade, d'autres penseurs néonationalistes puisent à leur tour dans l'exemple de l'implantation acadienne au Québec. Le numéro de juin 1978 de *L'Action nationale* est consacrée au thème : « L'Acadie aux Acadiens » ; sa couverture montre une carte du Nouveau-Brunswick divisée en deux zones, l'une réservée à l'hypothétique province acadienne. Un essai historique de Fidèle Thériault fait valoir l'ancienneté des liens sociaux et économiques entre l'Acadie et le Québec, grâce en partie aux familles acadiennes établies le long du Saint-Laurent et en Gaspésie⁵². Quatre ans plus tard, alors que le mouvement autonomiste est en train de faire naufrage sous le triple coup de la faiblesse électorale du Parti acadien, de l'échec référendaire de 1980 au Québec et de la récupération des revendications acadiennes par le gouvernement de Richard Hatfield, l'historien Léon Thériault fait publier *La question du pouvoir en Acadie : essai*. C'est un vibrant plaidoyer pour une province francophone, d'autant plus que, pour Thériault, la population qué-

49 Michel Roy, *L'Acadie perdue*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1978, p. 11.

50 *Ibid.*, p. 103.

51 Cité dans Poplyansky, *ibid.*, p. 44.

52 Fidèle Thériault, « Relations Québec-Acadie : 1755-1880 », dans *L'Action nationale*, vol. 67, n° 10, juin 1978, p. 840-845.

béquoise de souche acadienne constituerait une exception parmi toutes celles de la diaspora :

Au Québec, les Acadiens ont été émancipés, politiquement, cinquante-six ans avant leurs frères des Maritimes. Ils y ont eu des écoles, des journaux, des paroisses, des hôpitaux français longtemps avant nous. [...] [I]ls participent à l'édification d'une société québécoise et française⁵³.

À proprement parler, il ne s'agit pas d'une vision diasporique dans la mesure où ce sont le territoire et l'appareil étatique qui conditionneraient l'identité du sujet politique. Dans l'optique de Thériault, au Québec, ces Acadiens deviennent des Québécois (bien que d'origine acadienne), tandis qu'au Nouveau-Brunswick, des francophones d'origine québécoise – ou de n'importe où – deviennent Acadiens.

En même temps que le discours de l'acadianité s'adapte aux nouvelles conditions, des mesures concrètes sont prises pour améliorer les échanges entre le Québec et les communautés francophones. Sur le plan du discours, la notion d'une acadianité déterritorialisée, celle de « l'Acadie du cœur », refait surface, notion promue non seulement par la romancière Antonine Maillet, établie à Montréal, mais aussi par certains anciens ténors du projet néonationaliste. Quant aux relations Québec-Acadie à cette époque charnière, Jean-Marie Nadeau en fait état dans sa contribution au présent dossier, texte qui présente un condensé de son livre paru en 2019, *Québec / Acadie : fini le niaisage !*

Il note, par exemple, que le Québec ouvre en 1980 son premier bureau en Atlantique à Moncton et que, par souci de réciprocité, le gouvernement québécois financera un Bureau de l'Acadie à Québec, de 1987 à 1989. Au vu de cette initiative et de plusieurs autres, Nadeau regrette que la méfiance et la mésentente en viennent à caractériser les rapports entre les deux collectivités, essentiellement pour des raisons politiques dont traite l'essai de Stéphan Bujold, « *De même l'autre* ou l'impact de la réponse du

53 Léon Thériault, *La question du pouvoir en Acadie : essai*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1982, p. 224.

gouvernement fédéral canadien au nationalisme québécois sur la conversation nationale entre la diaspora acadienne du Québec et l'Acadie des Maritimes ». Ces enjeux se répercutent dans le domaine de la culture, sur lequel se prononce l'artiste multidisciplinaire Herménégilde Chiasson dans le magazine *Ven'd'Est* en 1989. Tout en dénonçant l'hégémonie québécoise, il déplore du même coup celles et ceux qu'il nomme « les Acadiens de Montréal », c'est-à-dire les artistes et écrivains faisant carrière à partir de la métropole québécoise. Pour lui, cette stratégie revient à un abandon du projet national, ce qu'il assimile aux expériences antérieures de l'émigration acadienne :

Les Acadiens qui sont partis en Nouvelle-Angleterre sont devenus, pour la plupart, des Américains. Je ne les juge pas mais leur contribution à l'Acadie est minime, sinon nulle. Il en est de même pour ceux qui vivent au Québec même s'ils clament à cor et à cri que l'Acadie est partout. Je ne crois pas car si nous nous éteignons, si nous ne survivons pas ici comme société autonome, l'Acadie ne sera plus qu'un vague souvenir et même au Québec ce ne sera plus nécessaire de dire d'où on vient, ça n'aura aucune importance⁵⁴.

Cette équivalence semble empreinte d'ironie lorsqu'on se rappelle que ce sont des Acadiens de la Nouvelle-Angleterre qui avaient fondé la Société l'Assomption en 1903 ! Toujours est-il qu'une opposition se dresse, entre une Acadie de l'Atlantique et une diaspora dont le renouvellement ne ferait que saper le projet de société centré au Nouveau-Brunswick.

Des années 1990 jusqu'à nos jours : l'Acadie glocalisée à l'ère des Congrès mondiaux acadiens

Les discussions et les démarches qui ont mené au premier Congrès mondial acadien en 1994 auront inauguré une ère nouvelle dans les rapports entre l'Acadie des Maritimes et les autres communautés de la diaspora acadienne. Dans une étude parue en

54 Herménégilde Chiasson, « Ah ! la vie d'artiste... en Acadie ! », dans *Ven'd'Est*, n° 29, 1989, p. 22.

2004, Karine Gauvin dégage les contours discursifs du débat que je viens d'évoquer, entre les tenants d'une Acadie territorialisée, d'un côté, et d'une identité « sans frontières », assumée subjectivement et vécue au niveau individuel, de l'autre côté⁵⁵. Cette dichotomie recouperait celle que décrit Joseph-Yvon Thériault en distinguant entre le sujet politique et le sujet identitaire⁵⁶. Pour ce sociologue, le succès du CMA, qui s'est voulu « retrouvailles » du peuple acadien, témoignerait de l'avènement de l'Acadie glocalisée, soit « une myriade d'Acadies aux contours flous, parfois même sans territoire, incapables de se solidifier⁵⁷ » dans des institutions communes et une orientation unie. Est-ce le cas de l'Acadie québécoise dans cette nouvelle conjoncture ? Rappelons d'ailleurs que celle-ci est caractérisée par l'échec des accords du lac Meech et de Charlottetown qui allait générer, au Québec, le sentiment d'avoir été « trahi » par les Acadiens des Maritimes.

Il est bon de rappeler que l'idée découle au départ d'une volonté de repolitisation de la diaspora en tant que moteur de développement de l'Acadie métropolitaine. Le principal défenseur de cette stratégie a toujours été Jean-Marie Nadeau, militant syndicaliste, ancien membre du Parti acadien et secrétaire général de la Société nationale de l'Acadie de 1984 à 1989. Dans un texte programmatique, « Pour un Congrès mondial acadien », rédigé en 1988, il évoque l'existence de « l'Acadie canadieno-québécoise » et le phénomène des « Acadiens qui s'ignorent » au Québec, tout en voyant dans l'engouement pour la culture acadienne « une garantie supplémentaire de la vitalité du peuple acadien⁵⁸ ». Son essai *Que le tintamarre commence : lettre ouverte au peuple acadien* (1992) précise : « L'Acadie du Nouveau-Brunswick ne pourra [...]

55 Karine Gauvin, « Une analyse discursive de l'identité acadienne à l'aube du Congrès mondial acadien », dans *Discours et constructions identitaires*, sous la direction de Denise Deshaies et Diane Vincent, Québec, Presses de l'Université Laval, collection « Culture française d'Amérique », 2004, p. 57-76.

56 Joseph-Yvon Thériault, *op. cit.*, p. 47-49.

57 *Ibid.*, p. 46.

58 Jean-Marie Nadeau, « Pour un Congrès mondial acadien (CMA) » (1988), dans J.-M. Nadeau, *L'Acadie possible. La constance d'une pensée*, Lévis, Éditions de la Francophonie, 2009, p. 43.

pas assurer la pérennité politique et historique du peuple acadien sans l'aide et l'appui de l'Acadie de l'Atlantique et de l'Acadie de la diaspora et vice-versa⁵⁹. » C'est un argument qu'il allait réitérer dans un vibrant discours lors du premier CMA⁶⁰, événement qui allait tant contribuer à réveiller le sentiment d'appartenance à l'Acadie, aux Maritimes comme ailleurs. Francophone et nombreuse, l'Acadie québécoise, pour Nadeau, occuperait une place de choix, ce qui l'amène du coup à déplorer que la politique fédéraliste ait provoqué la désolidarisation des Acadiens vis-à-vis des aspirations souverainistes du Québec. C'est un point qu'il revisite dans son texte dans le présent numéro et qui rejoint au plus près le propos de Stéphan Bujold.

Un tel recours à la « Grande Acadie » ne va pas sans susciter des réticences. À l'aube du premier CMA, le juriste Michel Doucet émettait des réserves dans un billet (« Au-delà des retrouvailles ») où il soutenait que « [l']Acadie du *Grand Dérangement* [...] n'est et ne sera jamais un concept politique ». À l'appui de cette affirmation, il signale l'écart entre le statut du sujet politique acadien, d'un côté, et l'identité acadienne en diaspora, de l'autre, en juxtaposant le contexte du Québec et celui de la Louisiane :

Les « retrouvailles », c'est un peu comme une grande réunion de famille. Qui n'a pas eu sa tante Rose-Anne du Québec ou son cousin Ralph des *États* qui venait l'été pour manger du homard et s'amuser ? Nous serons enchantés l'été prochain d'accueillir la parenté et de fêter, froliquer et dialoguer avec elle.

Après la fête, tout le monde rentrera à la maison. L'Acadienne du Québec redeviendra un Québécois et militera, peut-être, pour l'indépendance. L'Acadienne de la Louisiane retournera à Lafayette et redeviendra Américaine. Les Acadiens et Acadiennes de l'Atlantique resteront à la maison et reprendront le train-train quotidien[,] ce qui veut dire, pour eux et elles, se battre tous les jours pour le droit de vivre

59 Jean-Marie Nadeau, *Que le tintamarre commence : lettre ouverte au peuple acadien*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1992, p. 21.

60 Jean-Marie Nadeau, « L'Acadie d'ici pour l'Acadie mondiale et vice-versa », dans *Le Congrès mondial acadien. L'Acadie en 2004. Actes des conférences et des tables rondes*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1996, p. 52-58.

en français dans la dignité et la justice⁶¹.

Dans cette optique, le contexte dans lequel évolue « l'Acadienne du Québec », bien que francophone, demeure en déphasage avec les impératifs de l'Acadie de l'Atlantique. La logique des « retrouvailles » ne déboucherait sur aucun projet commun.

Ces critiques continuent à trouver un écho chez plusieurs au gré des éditions successives du Congrès mondial acadien. Après avoir voulu recentrer l'Acadie moderne exclusivement sur le Nouveau-Brunswick, à l'instar des thèses de Léon Thériault au début des années 1980, l'historien Maurice Basque défend désormais la notion d'une « Acadie de l'Atlantique ». En feraient partie Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que les Îles-de-la-Madeleine, mais non pas les communautés limitrophes du Québec et du Maine, et encore moins d'autres pôles d'attraction comme Montréal⁶². Le choix de privilégier les Îles-de-la-Madeleine vient entériner une réalité institutionnelle qui est déjà en marche dans la mesure où un organisme insulaire, la corporation culturelle Arrimage, intègre la SNA dès 1998, à titre de membre associé, remplacée depuis lors par la Corporation des Acadiens aux Îles-de-la-Madeleine⁶³. Qu'advient-il alors de la dichotomie opposant le sujet politique, d'un côté, et le sujet ethnique, de l'autre ? À quel point l'identité acadienne y serait-elle assujettie aux forces de la mondialisation ?

L'étude de Christina Keppie permet de nuancer ce modèle en considérant justement le cas madelinot (« Living Testimonies from Acadians of *Îles-de-la-Madeleine* »). À travers l'analyse d'un corpus d'entretiens provenant de l'initiative *ArtcaDit : témoignages vivants sur l'identité acadienne*, de 2004, Keppie en vient à dégager trois

61 Michel Doucet, « Au-delà des retrouvailles », dans *La Presse*, 6 août 1994, p. B3.

62 Société Radio-Canada, « Où en est l'Acadie après 400 ans d'histoire? Une entrevue avec l'historien Maurice Basque », *Le Téléjournal / Le Point*, 2004 (11 août) [en ligne : Eureka.cc] ; Emiliano Arpin-Simonetti, « La résilience acadienne : entrevue avec Maurice Basque », dans *Relations*, n° 778, mai-juin 2015, dossier thématique : « Francophonie en Amérique : entre rêve et réalité », p. 19-21.

63 À noter que l'assemblée générale annuelle de 2015 de la SNA a eu lieu aux Îles-de-la-Madeleine.

pôles de l'acadianité madelinote, à savoir la langue, le territoire/l'environnement et le passé commun dont la référence est souvent généalogique. Si, d'après ses conclusions, les deux derniers axes l'emportent quelque peu sur le premier, il ne s'agit en rien d'une identité déterritorialisée, balayée par les vents de la globalisation. C'est, tout au contraire, une réalité fortement ancrée dans l'expérience historique de l'archipel.

C'est également au tournant du siècle qu'une entente entre la SNA et le gouvernement du Québec (2001) voit le jour, laquelle donne lieu à la mise sur pied d'une Commission permanente de concertation Acadie-Québec. Dynamique et prioritaire pour la SNA, cette initiative n'en est pas moins empreinte d'ambiguïté : bien que la COAQ fasse partie de la commission, la diaspora acadienne s'efface dans les documents, sinon dans les partenariats eux-mêmes (qui peuvent, bien entendu, impliquer des communautés et des organismes de l'Acadie québécoise). Les entités « Acadie » et « Québec » s'y trouvent comme réifiées, la volonté de coopération servant à mieux tracer la frontière entre elles. À en croire Stéphan Bujold, la vision inclusive du Congrès mondial acadien n'aurait pas remédié à la marginalisation de l'Acadie québécoise. Dans un essai paru en 2007, il plaidait pour des rencontres plus fréquentes et plus sérieuses entre Acadiens et Acadiennes de partout :

Pendant les CMA, la diaspora acadienne, et en particulier celle du Québec, est en quelque sorte spectatrice du concert de la nation acadienne dont elle devrait pourtant faire partie intégrante. Il ne serait sûrement pas juste ni justifié qu'elle le dirige, mais elle serait capable de s'accorder avec les autres composantes du peuple acadien pour participer pleinement au concert de la Nation acadienne⁶⁴.

Derrière ces remarques se profilent, bien entendu, des dynamiques de pouvoir, celles-ci étant conditionnées par les enjeux politiques

64 Stéphan Bujold, « La diaspora acadienne du Québec, essai de contribution à l'élargissement du champ national acadien », dans *Balises et références : Acadies, francophonies*, sous la direction de Martin Pâquet et Stéphane Savard, Québec, Presses de l'Université Laval / Chaire d'études sur la francophonie en Amérique du Nord (CÉFAN), p. 479-480.

traités ici par Bujold ainsi que par Nadeau. À noter, toutefois, que la COAQ a rejoint en 2008 la Corporation des Acadiens des Îles-de-la-Madeleine auprès de la SNA.

Dans la décennie qui s'est écoulée depuis la sortie de la série documentaire de Phil Comeau sur *Les Acadiens du Québec*, plusieurs développements se sont produits pour rehausser la visibilité du Québec acadien. Je me contente ici d'en signaler deux. En 2012, le premier Ralliement acadien du Québec s'est déroulé à Saguenay, sous l'égide du Regroupement acadien Saguenay/Lac St-Jean, de la Descendance de Boudrot à Boudreau et de l'Association des Familles Thériault d'Amérique. Le succès de ce rassemblement à caractère patrimonial et généalogique inspirera une deuxième édition, tenue à Bonaventure à l'été 2016 et organisée par le Musée acadien du Québec. La troisième édition, initialement prévue pour 2020, à Bécancour, a dû être reportée en raison de la pandémie de COVID-19. Le président de la Société acadienne Port-Royal, Normand Godin, professeur retraité de l'Université Sainte-Anne à qui nous devons la photo en couverture de ce numéro, explique le but du RAQ en ces termes : « Le Ralliement est, à notre mesure, un Congrès mondial acadien, qui poursuit le même objectif, soit d'amener les Québécois à retrouver leurs racines oubliées, à partager leur sentiment identitaire et à s'ouvrir sur l'Acadie éparpillée⁶⁵. »

La mention du Congrès mondial acadien n'a rien d'anodin puisque sa cinquième édition, en 2014, celle de l'Acadie des terres et forêts ou du grand Madawaska, embrassait une partie du territoire québécois, soit le Témiscouata, limitrophe du Nouveau-Brunswick et de l'État du Maine. Malgré les difficultés inhérentes à l'organisation d'un CMA transfrontalier et international, celui-ci aura initié une nouvelle phase de la coopération entre ces régions. Toujours est-il que la société civile du Nouveau-Brunswick a maintenu et maintient sa dominance, à en croire une étude, parue ailleurs, de notre collaboratrice Christina Keppie⁶⁶. Si cela est sans

65 Communiqué de la Société acadienne Port-Royal. [En ligne : <https://sapr.ca/la-societe-acadienne-port-royal-accueille-le-ralliement-acadien-du-quebec-2020/>]

66 Christina Keppie, « The Effects of the Congrès mondial acadien 2014 on la grande

doute normal (comme l'admettait volontiers Stéphan Bujold dans l'extrait cité plus haut), il peut en résulter un sentiment d'exclusion, voire d'aliénation, dont font état les réflexions d'Isabelle Marsolais suite à sa participation au Congrès mondial acadien suivant (2019).

L'Acadie québécoise se voit donc tiraillée entre une reconnaissance grandissante et certains mécanismes d'exclusion, entre sa volonté d'intégration dans le champ national acadien et son désir de cultiver ses propres structures et événements. Autant de tensions et de contradictions qui reflètent la condition diasporique de l'Acadie.

Conclusion : remarques sur notre revue

La parution de ce numéro consacré au Québec acadien marque une étape décisive dans le devenir de la revue *Port Acadie*. Après être tombée en panne, elle est désormais relancée, sa codirection étant assurée par moi-même aux côtés de Susan Knutson. Professeure titulaire aux Département d'études anglaises, ma collègue avait veillé à la fondation de *Port Acadie* lorsque celle-ci a succédé à la *Revue de l'Université Sainte-Anne*. Suspendu pendant trois années et en proie à des retards de production, *Port Acadie* se rétablit sur des bases solides. Nous disposons désormais d'une boutique en ligne et d'un nouveau site web hébergé par l'Université Sainte-Anne. Notre comité se renouvelle alors que les prochains numéros sont déjà en cours de préparation. Quant à notre approche des études acadiennes, celle-ci continuera de s'ouvrir à des thématiques inédites et à des perspectives novatrices.

Je tiens donc à remercier les collaboratrices et collaborateurs du présent numéro d'avoir fait preuve d'indulgence et d'une patience admirable pendant cette période de refonte et de relance. Vive toutes les Acadies, vive les études acadiennes et longue vie à *Port Acadie* !

Acadie », dans *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*, vol. 53, 2016, p. 85-109.